



Tout d'abord, la CGT Finances Publiques vous félicite pour votre réussite au concours Externe d'inspecteur de contrôleur-euse.

Si dès à présent vous vous posez des questions, la CGT et ses militants sont là pour y répondre.

[Message aux lauréats du concours externe d'inspecteur](#)

Suite à votre réussite au concours externe, vous suivrez une formation qui se décompose en deux temps :

Une formation théorique en établissement :

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Message aux lauréats de concours externe Inspecteur et Contrôleur

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

- ☐ Sur un socle commun de connaissances du 1er septembre 2022 à mi-décembre 2022.
- ☐ Sur un bloc fonctionnel (Gestion Fiscale, Contrôle Fiscal, Gestion Publique d'État, Service Public Local) de 1/2 décembre 2022 à début mai 2023. La formation en bloc fonctionnel sera déterminée par votre affectation locale dont vous aurez connaissance courant novembre 2022.
- ☐ Une formation Pratique Probatoire (FPP) de mi-mai à fin juillet 2023. Cette partie de votre cycle de formation se déroulera sur l'affectation que vous aurez obtenue.

La CGT Finances Publiques a toujours dénoncé et continue de dénoncer la mise en place de ce stage probatoire dans votre service d'affectation.

Pour la CGT Finances Publiques, vous devez avoir le libre choix de votre lieu de stage pratique avec un véritable tutorat.

[../.. suite à télécharger](#)

[Message aux lauréats du concours externe contrôleur](#)

Suite à votre réussite au concours interne, vous suivrez une formation qui se décompose en deux temps :

- ☐ Une formation théorique en établissement :
- ☐ Sur un socle commun de connaissances du 1er octobre 2022 à mi-décembre 2022.
- ☐ Sur un bloc fonctionnel (Fiscalité des professionnels, Fiscalité des Particuliers, Service Public Local) de mi-décembre 2022 à fin mars 2023. La formation en bloc fonctionnel sera déterminée par votre affectation locale dont vous aurez connaissance entre septembre et octobre.
- ☐ Une formation (stage) Pratique Probatoire (FPP) de début avril à fin septembre 2023. Cette partie de votre cycle de formation se déroulera dans le service que vous aurez obtenu au mouvement de première affectation.
- ☐ La CGT Finances Publiques a toujours dénoncé et continue de dénoncer la mise en place d'un stage probatoire, qui plus est, dans votre service d'affectation.
- ☐ Pour la CGT, votre stage ne doit pas revêtir un caractère probatoire, il doit servir à mettre en pratique la théorie enseignée en établissements. De plus, vous devez avoir le libre choix de votre lieu de stage pratique avec un véritable tutorat.

[../.. suite à télécharger](#)

Pour toutes vos questions relatives à votre future formation : cgtenfip@gmail.com

Pour toutes vos questions sur vos affectations:

Inspecteur : elusa@cgt.fr

Contrôleur : elusb@cgt.fr

fichiers:



[Télécharger message_aux_laureats_du_concours_a_externes_25_04_22.pdf](#) (295.52

Ko)



[Télécharger message_aux_laureats_du_concours_b_externes.pdf](#) (290.33 Ko)

Colonne de droite publique: [Écoles/Stagiaires/formation/concours](#)

Public: [Infos / actions](#)

[ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
